



## RÈGLEMENT MONT BOUQUET TRAIL 2026

### **1 – Le MONT BOUQUET TRAIL**

est co-organisé par l'association "ENJOY EVENT" avec le soutien de l'UZAC Uzès Athlétisme Club et de la AC2A, le samedi 30 et le dimanche 31 mai 2026 à Brouzet les Alès (Gard).

### **2 – Les épreuves sont ouvertes**

le jour de la course uniquement aux participants munis d'un dossard (coureurs & randonneurs), licenciés ou non, nés :

- en 2012 ou avant pour les coureurs du 5 km sur route
- en 2012 ou avant pour les coureurs du 6 km Trail
- en 2008 ou avant pour les coureurs du 13 km Trail + Marche Nordique
- en 2007 ou avant pour les coureurs du 25 km Trail
- en 2006 ou avant pour les coureurs du 40 km Trail
- en 2012 ou avant pour les randonneurs du 13 km (rando non-chronométrée, nécessitant un minimum d'entraînement).
- entre 2019 et 2017 pour les enfants du 1km Trail
- entre 2015 et 2016 pour les enfants du 2 km Trail
- entre 2014 et 2013 pour les enfants du 3 km Trail

### **3 – Inscriptions :**

Elles se font uniquement sur internet sur [www.sportsnconnect.com](http://www.sportsnconnect.com)

Une inscription ne sera validée qu'à réception du dossier complet comprenant :

- le formulaire d'inscription en ligne dûment complété,
- le paiement par carte bancaire,
- pour les coureurs, la fourniture au choix :
  - > d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées,
  - > ou d'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Tout dossier incomplet lors de la clôture des inscriptions sera rejeté. L'organisation décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration, d'échange de dossard non validé ou de course sans dossard. Les droits d'inscription ne pourront être remboursés qu'aux participants ayant souscrit à l'assurance annulation lors de leur inscription en ligne, sans aucun justificatif, jusqu'au Lundi 25 mai 2025 à 23h59'59.

### **4 – Retrait des dossards :**

Il aura lieu :

- vendredi 29 mai 2025 de 9h à 19h00 - Hyundai Alès
- samedi 30 mai 2025 de 13h à 20h30 - Foyer de Brouzet les Alès **(45min minimum avant votre départ)**
- dimanche 31 mai 2025 de 6h à 8h00 - Foyer de Brouzet les Alès **(45min minimum avant votre départ)**

Attention : si vous le pouvez, nous vous recommandons de privilégier le retrait de votre dossard la veille de la course (samedi) pour éviter les files d'attente et le stress d'avant-course le matin.

## **5 – Horaire des départs (sous réserve de modifications)**

- samedi 30 mai :
  - à 15h00 : ÉVEIL ATHLÉ EA - 2019 à 2017
  - à 15h20 : POUSSIN PO - 2016 à 2015
  - à 15h40 : BENJAMIN BE - 2014 à 2013
  - à 17h00 : DEFI DU MONT BOUQUET - 5km Route
  
- dimanche 30 mai :
  - à 7h00 : départ du Trail 40km
  - à 7h05 : départ de la Marche Nordique 13 km
  - à 7h10 : de la Rando 13 km (non-chronométrée)
  - à 7h30 : départ du Trail 25km
  - à 8h00 : départ du Trail 13km
  - à 9h00 : départ du Trail 6km

## **6 – Matériel obligatoire, ravitaillements et barrières éliminatoires**

Le matériel suivant est imposé pour toutes les épreuves (sauf le 6km) : réserve d'eau de 50 cl minimum, barres et/ou gels énergétiques, chaussures de course à pied (trails de préférence), gobelet personnel ou flasque pour accéder au ravitaillement parcours et arrivée (pas de gobelets distribués par l'organisation). Les organisateurs se réservent le droit de refuser le départ à tout concurrent n'étant pas muni de ce matériel.

Utilisation de bâtons : autorisée sur les parcours (rando, marche nordique, 25km et 40km) et strictement interdit sur le parcours trail de 6km et 13km.

Ravitaillements : des ravitaillements seront assurés sur l'ensemble des parcours tous les 7km environs.

Barrières éliminatoires :

- Marche Nordique - dimanche 31 mai - km7 (Sommet Mont Bouquet) : 9h30
- Trail 40km - dimanche 31 mai - km29 (Sommet Mont Bouquet) : 12h50
- Trail 25km - dimanche 31 mai - km19 (Sommet Mont Bouquet) : 11h15
- Trail 13km - dimanche 31 mai - km7 (Sommet Mont Bouquet) : 9h25

## **7 – Durant les courses**

Les participants sans dossard, les animaux et les engins (motorisés ou non) sont formellement interdits sur les tracés, hormis ceux de l'organisation. Les accompagnateurs et suiveurs ne sont pas autorisés, de même que les ravitaillements sauvages, sous peine de disqualification des participants concernés. Chaque participant s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

## **8 – Les participants s'engagent à respecter l'environnement, notamment en :**

- conservant avec eux les emballages des gels et barres énergétiques et à les déposer dans les récipients mis en place par l'organisation dans les zones de relais et d'arrivée.
- suivant le tracé sans coupe volontaire du parcours.

Tout manquement à ces règles pourra entraîner la disqualification d'un concurrent.

## **9 – Les organisateurs se réservent le droit :**

de changer les parcours ou le kilométrage à n'importe quel moment si les conditions l'exigent (climatiques ou écologiques notamment).

## **10 – Sécurité durant les courses**

Un service médical (secouristes + médecin urgentiste) sera présent lors des deux jours de l'épreuve. Les passages les plus escarpés seront mis en sécurité assurer la sécurité des participants.

## **11 – Récompenses Mont Bouquet Trail & Mont Bouquet Vertical**

### **Récompenses MONT BOUQUET TRAIL**

Sur les épreuves chronométrées (hors randonnée), seront récompensés chez les femmes et les hommes :

- les 3 premiers au classement scratch,
  - le 1er de chaque catégorie (-20 ans / -30 ans / -40 ans / -50 ans / -60 ans / -70 ans / +70 ans).
- Pas de cumul de récompenses.

### **Récompenses LA MONTÉE DE L'ENVOL**

Une récompense complémentaire (Femme et Homme) toutes catégories confondues sera attribués pour les parcours Trail 25km et 40km sur une section de 3km. Cette section avec son arrivée au sommet du Mont Bouquet sera matérialisée à son départ.

## **12 – Responsabilité des participants**

Chaque concurrent participe au MONT BOUQUET TRAIL sous sa propre et exclusive responsabilité. Le numéro de dossard, placé devant soi lors de la course ou la randonnée, doit être entièrement lisible sous peine de disqualification. Tout inscrit rétrocédant son dossard à une tierce personne demeure seul responsable en cas de dommages subis ou provoqués par cette dernière durant la course, l'organisation se dégageant de toute responsabilité en pareille situation. Il appartient à chaque participant de veiller à la préservation de ses effets personnels, l'organisation déclinant toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommages subis par ces derniers.

## **13 – Le MONT BOUQUET TRAIL**

est une épreuve pédestre assimilable aux courses nature & trail. Les parcours seront fléchés à l'aide de panneaux directionnels complétés par de la rubalise. Les participants sont considérés comme étant en excursion personnelle et sont tenus au respect du code de la route. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route, courir sur les trottoirs ou dans les couloirs aménagés par l'organisation et suivre les consignes des signaleurs et des équipes de police municipale présents aux intersections. Il sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

## **14 – Responsabilité des organisateurs**

L'association organisatrice ENJOY EVENT est couverte par une assurance responsabilité civile organisateur conformément à la législation en vigueur et en a justifié la validité aux services préfectoraux par la remise d'une attestation au moment de la demande d'autorisation administrative. Cette assurance ne couvre pas les risques individuels des coureurs qui renoncent expressément à tous recours envers les organisateurs. ENJOY EVENT recommande fortement à tous les coureurs qui n'auraient pas d'assurance personnelle couvrant leurs dommages corporels, notamment les non-licenciés à une fédération sportive, de souscrire une police Individuelle Accident dans le cadre de leur participation à l'épreuve.

## **15 – Tout abandon, accident ou incident**

doit être signalé au prochain poste de contrôle et il est bien précisé que les concurrents se doivent secours et assistance. En cas d'abandon, le dossard doit être remis aux organisateurs.

## **16 – Exploitation d'image.**

En s'inscrivant au MONT BOUQUET TRAIL, chaque participant autorise expressément l'association, ses membres ainsi que ses ayants droit, tels que partenaires et médias, à exploiter directement ou sous forme dérivée les images fixes ou audiovisuelles prises à cette occasion sur lesquelles il peut apparaître, et ce sur tous supports, y compris les documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par les lois, règlements, usages et conventions internationales actuels et futurs, en renonçant implicitement à toute demande de rémunération ou dédommagement. L'organisation informe les concurrents que leurs coordonnées pourront éventuellement être cédées à des sociétés ou associations partenaires, et qu'à ce titre ils pourront être amenés à recevoir des offres de celles-ci, à l'unique condition d'avoir

expressément donné l'autorisation d'être contactés par ces parties tierces lors de leur inscription en ligne.

### **17 – Cas d'annulation ou de report de la manifestation :**

en cas d'annulation de la manifestation pour une raison indépendante de la volonté des organisateurs (phénomène météorologique, décision préfectorale, pandémie...), aucun remboursement ne pourra être exigé par les personnes inscrites au MONT BOUQUET TRAIL.

### **18 – Droit d'accès aux données personnelles.**

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, tout inscrit peut exercer auprès de l'organisation son droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant, en envoyant un e-mail à [contact@eora.info](mailto:contact@eora.info)

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées à SPORTSNCONNECT, en charge du traitement des informations fournies. Ces données sont utilisées pour le traitement des inscriptions. Les participants sont susceptibles de recevoir par e-mail des informations concernant l'épreuve sur laquelle ils sont inscrits ainsi que sur d'autres manifestations organisées par SPORTSNCONNECT. Ils peuvent également être amenés à recevoir des informations de partenaires de l'événement, s'ils en ont donné l'autorisation au moment de leur inscription en ligne. Il est également possible de se désabonner des newsletters de SPORTSNCONNECT en se rendant directement en bas de l'une des newsletters reçues.

### **19 – Acceptation du règlement.**

Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

### **20 – Tarifs (hors frais de transaction bancaire).**

- 40 km TRAIL : avant le 15/03/2026, 56€
- 40 km TRAIL : à partir du 16/03/2026, 60€
  
- 25 km TRAIL : avant le 15/03/2026, 39€
- 25 km TRAIL : à partir du 16/03/2026, 43€
  
- 13 km TRAIL ET MARCHE NORDIQUE : avant le 15/03/2026, 25€
- 13 km TRAIL ET MARCHE NORDIQUE : à partir du 16/03/2026, 29€
  
- 13 km RANDO : avant le 15/03/2026, 23€
- 13 km RANDO : à partir du 16/03/2026, 27€
  
- 6 km TRAIL : avant le 15/03/2026, 10€
- 6 km TRAIL : à partir du 16/03/2026, 14€
  
- 5 km Route DEFI MONT BOUQUET : avant le 15/03/2026, 15€
- 5 km Route DEFI MONT BOUQUET : à partir du 16/03/2026, 19€
  
- 1 et 3 km (courses enfants) : Offert par l'organisation

### **21 – Ce que comprend l'inscription :**

L'ingénierie d'organisation préparatoire, les prestations logistiques, les secours, la médicalisation, la sécurisation des parcours, l'animation, ton dossard, ton cadeau de bienvenue, le chronométrage, les lots podiums, les lots de remerciement des bénévoles, l'hébergement et la restauration des bénévoles, ta bière à l'arrivée, tes ravitaillements et ton passage au Mont Bouquet.